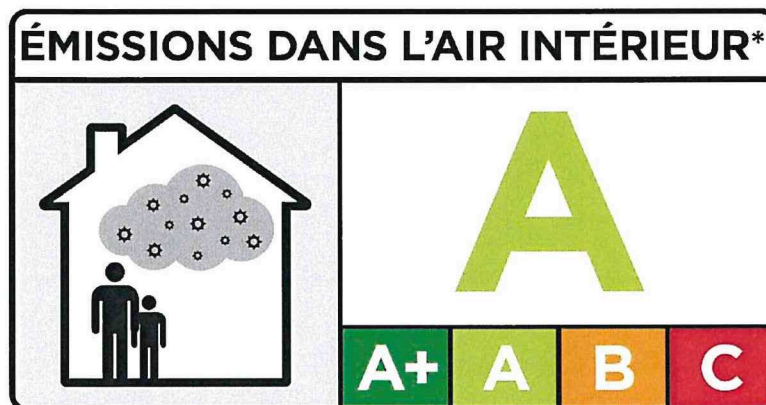


Wielsbeke, le 1er Avril 2021

**Objet : étiquetage des produits de construction ou de revêtement de sol sur leurs émissions de polluants volatils
- Arrêté du 19 avril 2011**

Je soussigné, Sébastien COMBEY, Directeur des Services Techniques d'Unilin BV, division flooring, confirme que tous les parquets contrecollés de la marque QUICK-STEP sont étiquetés A.



Si vous avez besoin d'un complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Sébastien COMBEY - Directeur des Services Techniques - T +33 6 80 33 81 41
UNILIN BV, division flooring - Ooigemstraat 3 - 8710 Wielsbeke - Belgique - www.unilin.com

